



## COMPTE-RENDU DU BUREAU

MERCREDI 22 MAI 2024

*En visioconférence*

B.O n° 2625

### Présents :

Président	Gilles SEZIONALE
Trésorier	Bernard DALMON
Trésorier adjoint	Patrick PEREZ
Secrétaire Générale	Dominique CUPILLARD
Secrétaire Général Adjoint	Philippe BRIOUT
Vice-président(e)s	Lazreg BENELHADJ Bénédicte COMPOIS Christiane GUERIN Dominique LAGIER Joël PINEAU
Chargés de mission	Denis CADON Benjamin MERCIER Stéphane METZGER

### Excusé :

Vice-Président	Jean-Luc MANAUDOU
----------------	-------------------

### Assistent :

Directeur Technique National	Julien ISSOULIE
DTN Adjointe	Agnès BERTHET
Directeur Général	Laurent CIUBINI
Directrice Administrative et Financière	Alexandra LABOUCHEIX
Responsable Juridique	Antoine FONTAINE
Responsable de la coordination des Instances	Magali TAPRET

Dominique Cupillard procède à l'appel nominal.

Gilles Sézionale fait un rapide tour d'actualité en revenant notamment sur :

- L'organisation réussie des Test Events de Natation Artistique, Plongeon et Water-Polo au CAO du 3 au 10 mai dernier malgré certains points à améliorer au niveau de Paris 2024, dont l'accessibilité au site et la sécurité. Un grand merci aux nombreux salariés, cadres et élus présents pour leur implication ! A noter également les excellents retours de l'AFLD sur l'organisation des contrôles antidopage ;
- La tenue de l'Assemblée Générale du CIAA le mercredi 15 mai qui s'est très bien passée avec le souhait de tous les présents d'organiser de prochains ateliers de travail en présentiel ;
- Les récents très bons résultats de l'Eau Libre lors de la LEN Cup à Piombino ;
- Le démarrage du Water-Polo Summer Tour ;
- Le rendez-vous au centre aquatique de Nogent-sur-Oise en présence des élus locaux afin de discuter du projet de gestion de la piscine par le club de natation : un bon modèle à développer à l'avenir, avec le soutien des services fédéraux.

## 1. Affaires Administratives

---

### 1.1 – Validation des procès-verbaux des cercles de compétence

- **CC Plongeon du 21 mars 2024 (en annexe)**

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

- **CC Water-Polo du 15 avril 2024 (en annexe)**

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

- **CC Natation Course du 19 avril 2024 (en annexe)**

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

## 2. Affaires financières

---

### 2.1 – Point à date sur les licences

- ✓ 347 261 licences (+ 6 185 licences par rapport à N-1, soit une augmentation de 1,88 %)
- ✓ 10 379 licences migrations (- 171 licences par rapport à N-1)
- ✓ 55 913 licences compétitions 11 ans et + (- 3 230 licences par rapport à N-1)
- ✓ 19 031 licences compétitions 10 ans et- (+ 4 553 licences par rapport à N-1)
- ✓ 93 839 licences NPT 10 ans et – (- 2 085 licences par rapport à N-1)
- ✓ 45 918 licences NPT 11-15 ans (- 376 licences par rapport à N-1)
- ✓ 6 187 licences en attente (- 438 licences par rapport à N-1)
- ✓ Part licences FFN 6 359 160 € (- 2 282 € par rapport à N-1, soit -0.04%)
- ✓ A noter le retard enregistré par les ligues Occitanie et Normandie

### 2.2 – Échange sur le règlement financier

Alexandra Laboucheix présente les propositions finalisées d'évolutions du règlement financier :

- ✓ **Point 5 - Pénalités financières pour manquement à l'obligation de licence :** 20% du montant facturé sera reversé à la ligue d'appartenance du club.

Philippe Briout demande quelle est la motivation de ce reversement de 20 % à la ligue d'appartenance.

Laurent Ciubini explique qu'il s'agit d'encourager les ligues à jouer le jeu du 100 % licences auprès de leurs clubs.

- ✓ **Point 7 - Remboursement de frais :** Les frais de taxi sont soumis à autorisation

- ✓ **Point 8.2 - Tarifs Nat Course :**

- Pour les championnats de France Interclubs Maîtres, le tarif de l'engagement est fixé à cent cinquante (150) euros par équipe (au lieu de 145)
- Les clubs ayant déclaré qu'ils s'engageaient mais qui ne viennent pas à l'épreuve seront facturés d'une pénalité de 300€.

- ✓ **Point 10 : Prime au record de France, d'Europe ou du Monde :**

- Pour les records réalisés en petit bassin (25m) :
  - Mille (1.000) euros en cas de record de France ;
  - Deux-mille-cinq-cents (2.500) euros en cas de record d'Europe ;
  - Cinq mille (5.000) euros en cas de record du Monde.

- ✓ **Point 11 - Labellisation du circuit FFN qualificatif :** le règlement se fera uniquement par virement bancaire

- ✓ **Point 12 - Participation aux frais d'organisation à verser à la FFN :** quatre-vingt mille (80.000) euros pour les Championnats de France Elite Grand Bassin (50m) (au lieu de 100 000)

- ✓ **Point 13 - Droits de transfert Général :**

- Aligement des 5 disciplines concernant les tranches d'âge à prendre en compte pour le calcul des droits de transfert : 11 ans > 21 ans
- Ces droits de transfert feront l'objet d'une facturation spécifique émise par la FFN. La FFN reversera les droits de transfert une fois la facture acquittée par le club d'accueil. En cas d'impossibilité pour la fédération de reverser les droits de transfert au club bénéficiaire pour tout motif et notamment dans l'hypothèse où ce dernier n'a plus la personnalité juridique, les droits de transferts restent alors à la FFN.

Stéphane Metzger fait remarquer que pour valider la licence, le club a l'obligation de régler en amont les droits de transfert. Comment peut-on donc se retrouver dans la situation où un club n'aurait pas payé les droits de transfert ?

Laurent Ciubini : dans le cas où le club accueille en cours d'année un international qui n'était pas en France auparavant, les droits de transfert sont payés à posteriori (pour le deuxième mercato en water-polo par exemple où il n'y a plus d'enjeu de prise de licence).

✓ **Point 13 - NC - Droits de transfert : mise à jour des tarifs de transfert.**

		<b>Droits de transfert</b>					
	Âge	Femmes	< ou = 14 ans	< ou = 15 ans	< ou = 16 ans	< ou = 17 ans	< ou = 18 ans
		Hommes	< ou = 15 ans	< ou = 16 ans	< ou = 17 ans	< ou = 18 ans	< ou = 19 ans
<b>% IMP<sup>R</sup></b>							
> ou = 88% mais < 90%			500 €				
> ou = 90% mais < 91%							
> ou = 91% mais < 92%							
> ou = 92% mais < 93%				1.000 €			
> ou = 93% mais < 95%					2.000 €		
> ou = 95% mais < 96%						3.000 €	
> ou = 96% mais < 97%							5.000 €
> ou = 97% mais < 99%							8.000 €
> ou = 99%							10.000 €

Les modalités de calcul de l'IMP<sup>R</sup> sont fixées au règlement Natation Course.

Lazreg Benelhadj : lorsqu'un(e) nageur(se) est en difficulté avec son club qui ne respecte pas ses obligations, ne peut-on pas trouver une solution pour faciliter le transfert de ce(tte) nageur(se) afin de ne pas mettre en péril sa saison et sans que le club qui accueille soit impacté ?

Laurent Ciubini précise que nous ne pouvons pas spolier les clubs formateurs ce qui irait à l'encontre de ce que nous avons mis en place.

Antoine Fontaine : cela pourrait créer une faille réglementaire car dans beaucoup de cas, un transfert est souvent lié à une mauvaise entente.

Denis Cadon estime que même si l'objectif est louable, cela risque effectivement d'ouvrir la porte à des détournements du système des transferts.

Christiane Guérin : dans ce cas est-ce normal que l'argent aille au club dit formateur alors qu'il ne remplit pas ses missions ?

Laurent Ciubini : dans ce cas précis le reversement a été bloqué par la Fédération.

- ✓ **Point 15.2 – EL - Tarifs d'engagement** : les tarifs des engagements sont fixés à :
  - Quinze [vs 12€ en 2024] euros par épreuve individuelle (trente euros [vs 25€ en 2024] pour les étrangers licenciés AQUA) ;
  - Vingt-cinq [vs 20€ en 2024] euros par épreuve par équipe (soixante euros [vs 50€ en 2024] pour les étrangers licenciés AQUA).
- ✓ **Point 15.2 – EL - Tarifs pénalité retard** : pénalité de soixante-quinze euros [vs 52€ en 2024] par épreuve individuelle et de cent cinquante (150) [vs 105€ en 2024] euros par équipe.
- ✓ **Point 17 - EL - Droits d'inscription d'une compétition comme étape de la Coupe de France** : les factures pour pénalités seront adressées aux clubs à l'issue de la compétition et seront à régler par virement bancaire.
- ✓ **Point 18 – EL – Transferts** : Mise à jour des tarifs de transfert :
  - Mille (1 000) euros pour les licenciés inscrits sur la liste fédérale Espoirs ;

- Deux mille (2 000) euros pour les licenciés inscrits sur la liste fédérale Collectifs Nationaux ;
  - Trois mille (3 000) euros pour les licenciés inscrits sur la liste fédérale Relève ;
  - Huit mille (8 000) euros pour les licenciés inscrits sur la liste fédérale Seniors ;
  - Dix mille (10 000) euros pour les licenciés inscrits sur la liste fédérale Elite.
- ✓ **Point 20.2 - EL - Tarifs Eau Froide :** les tarifs des engagements sont fixés à :
    - Vingt-cinq (25) euros par épreuve individuelle ; [vs 18€ en 2024]
    - Quarante (40) euros par relais [vs 36€ en 2024]
    - Pénalité de cinquante-cinq [vs 53€ en 2024] euros par épreuve individuelle et de cent dix euros par équipe [vs 105€ en 2024]
  - ✓ **Point 21.2 - WP - Délai des règlements :** possibilité de payer en 10 fois. Condition : un prélèvement automatique devra être mis en place.
  - ✓ **Point 21.2 - WP – Transfert :** mise à jour des tarifs de transfert.

### Transferts WPM

Sélection nationale Elite - Jeux Olympiques ou Championnats du Monde	8.000 €
Sélection nationale Elite – Championnats continentaux ou Tournoi de Qualification Olympique	5.000 €
Sélection nationale Elite – Autres compétitions internationales	3.000 €
Sélection nationale U19 - Championnats Monde U20, Championnats d'Europe U20, Universiades	3.000 €
Sélection nationale U15/U17 - Championnats du Monde U16/U18, Championnats d'Europe U16/U18	2.000 €
Licencié – Championnats de France Elite Masculine	2.000 €
Licencié - Championnats de France Nationale 1 Masculine	1.000 €
Licencié – Contrat d'Aspirant entre 18 ans et 21 ans – au 31 décembre de la fin de saison sportive (a)	1.000 € / saison
Licencié - Championnats de France Nationale 2 Masculine	500€
Licencié - Convention d'Accompagnement à la pratique du haut niveau entre 13 et 18 ans – au 31 décembre de la fin de saison sportive	500 € / saison

### Transferts WPF

Sélection nationale Elite - Jeux Olympiques ou Championnats du Monde	8.000 €
Sélection nationale Elite - Championnats continentaux ou Tournoi de Qualification Olympique	5.000 €
Sélection nationale Elite – Autres competitions internationales	3.000 €
Sélection nationale U19 - Championnats Monde U20, Championnats d'Europe U20, Universiades	2.000 €
Sélection nationale U15/U17 - Championnats du Monde U16/U18, Championnats d'Europe U16/U18	2.000 €
Licenciée - Championnats de France Elite Féminine (de club Elite à club Elite seulement)	2.000 €
Licenciée - Convention d'Accompagnement à la pratique du haut niveau entre 12 et 18 ans – au 31 décembre de la fin de saison sportive	500 € / saison

Lazreg Benelhadj demande des précisions sur la convention d'accompagnement à la pratique du haut niveau.

Julien Issoulié explique qu'il s'agit d'une convention avec des droits et des devoirs permettant de créer un premier lien entre les nageurs et les structures. Cela n'est pas encore très développé.

- ✓ **Point 24.2 - WPF – Transfert** : afin de promouvoir et développer le Water-polo Féminin, le tarif des transferts féminins bénéficient d'une remise de 50%.

Lazreg Benelhadj : quelle relation y-a-t-il entre la réduction de 50 % sur les transferts féminins et la promotion et le développement du Water-Polo féminin ?

Julien Issoulié explique que les moyens des clubs de Water-Polo féminins sont peu importants ; cette proposition permet donc de ne pas bloquer et de favoriser la pratique.

Cette remarque prise en compte, la rédaction sera modifiée comme suit dans le règlement financier : « Afin de favoriser la pratique du water-polo Féminin, le tarif des transferts féminins bénéficient d'une remise de 50%. »

Stéphane Metzger : quelle est l'antériorité de la prise en compte ?

Benjamin Mercier répond que l'on prend en compte la dernière compétition de référence, à savoir les derniers Jeux, les derniers CM ou les derniers CE.

- ✓ **Point 31.1 - NA – Engagements** : les droits d'engagement reversés par la FFN au comité d'organisation sont fixés à vingt-cinq (25) % pour les Championnats de France Maîtres Hiver et Été.
- ✓ **Point 31.2 - NA – Tarifs** :
  - Alignement à 14€ des tarifs nageurs / ballets
  - Gratuité des frais d'engagements pour le club organisateur
- ✓ **Point 34.1 – NA – Transfert** : Mise à jour des tarifs de transfert.

Critères d'entrée dans la liste correspondante Performance identifiée par athlète	Nom de la liste	Montant du transfert correspondant Sept 24
Athlète dans le top 12 des Championnats de France de catégorie Avenir et/ou des Championnats de France Elite de catégorie Jeune en épreuve de solo (Garçon = Top 3) et/ou de duo filles (athlètes titulaires)	Liste fédérale d'Accession	500 €
Athlète inscrit sur la Liste Collectif France Avenir	Liste fédérale d'Accession	
Athlète CAF ou CNAHN (candidature validée FFN*)	Liste fédérale d'Accession	
Liste ESPOIR et COLLECTIF NATIONAL	Listes ministérielles et listes de Haut Niveau (inscription en liste de l'année civile en cours au moment du transfert)	1 000 €
Sélection EDF Jeune	Liste fédérale d'Excellence	2 000 €
Liste RELEVE	Listes ministérielles et listes de Haut Niveau (inscription en liste de l'année civile en cours au moment du transfert)	2 000 €
Sélection EDF Junior	Liste fédérale d'Excellence	3 000 €
Sélection EDF Senior	Liste fédérale d'Excellence	6 000 €
Athlète CNR ou CNE (candidature validée FFN*)	Liste fédérale d'Excellence	
Liste SENIOR	Listes ministérielles et listes de Haut Niveau (inscription en liste de l'année civile en cours au moment du transfert)	8 000 €
Liste ELITE	Listes ministérielles et listes de Haut Niveau (inscription en liste de l'année civile en cours au moment du transfert)	8 000 €

- ✓ **Engagements de WP** :

Division	Catégorie	Droits d'engagements
Championnats de France Elite	Féminin	9.000 € Majoration en cas de non respect des obligations : + 4 500€ pour une équipe manquante + 9 000€ pour deux équipes manquantes
	Masculin	15.000 € Majoration en cas de non respect des obligations : + 7 500€ pour une équipe manquante + 15 000€ pour deux équipes manquantes
Championnats de France Nationale 1	Féminin	3.000 € - 2.000€ si engagement d'une équipe Elite
	Masculin	11.000 € Majoration en cas de non respect des obligations : + 5 500€ pour une équipe manquante + 11 000€ pour deux équipes manquantes
Championnats de France Nationale 2 Masculin		7.500 €- 5.500€ si engagement d'une équipe Elite ou N1 Majoration en cas de non respect des obligations : + 3 750€ pour une équipe manquante + 7 500€ pour deux équipes manquantes
Trophée Elite Masculin Pierre Garsau		1000€
Trophée Elite Féminin Alice MILLIAT		750€
Phase finale des Championnats de France Nationale 3 Masculin (a)		500€ pour les ¼ finalistes 750€ pour les ½ finalistes 1000€ pour les finalistes
Championnats de France U19 Masculin		3.000€
Phase finale des Championnats de France Interclubs Jeunes (a)	U14/16 Féminin	1.000€
	U14/U16 Masculin Excellence	2.500€
	U14/U16 Masculin Honneur	175€ par match et par équipe 250€ par tournoi à 3 équipes 350€ par tournoi à 4 équipes
Coupe de France des Ligues (b)	U15 Féminin	1.000€
	U13/15/U17 Masculin	1.000€ Les engagements seront gratuits pour la ligue organisatrice

Le montant des droits d'engagement pour les clubs évoluant en championnat de France, Elite masculin ou féminin, national 1 et 2 masculins, est conditionné au respect des obligations d'inscription des équipes jeunes en championnat.

Dans le cas où le club remplit toutes ses obligations, aucune majoration ne sera demandée.

Dans le cas où le club ne respecte pas les obligations, une majoration basée sur le nombre d'équipes manquantes sera appliquée.

On entend par équipe manquante :

- Une équipe non-engagée
- Une équipe ayant fait forfait général en cours de saison

	N2 ou U19	U16 National	U14 National	U16 Ligue	U14 Ligue	U12 Ligue	U9/U10/U11
<b>Elite M</b>	Obligatoire	Facultatif	Facultatif	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
<b>N1M</b>		Facultatif	Facultatif	Obligatoire	Obligatoire	1 obligatoire	
<b>N2</b>		Facultatif	Facultatif	1 obligatoire		1 obligatoire	
<b>Elite F</b>		1 obligatoire					Obligatoire

Stéphane Metzger s'interroge sur le fait que l'on garde les années d'âges 13, 15 et 17 pour la Coupe de France des Ligues, alors que sur tous les autres championnats c'est 14, 16 et 18.

Julien Issoulié rappelle qu'il s'agit du choix retenu afin d'être en alternance avec les championnats. L'objectif étant qu'ils s'adaptent et jouent avec des niveaux différents. Il est aussi essentiel que les jeunes joueurs puissent être leader de jeu chaque année. Ainsi, avoir une alternance de catégorie entre les ligues et les clubs permet aux joueurs de chaque année d'âge d'avoir le contrôle du jeu tous les ans sur une compétition. Cela n'a pas d'impact sur l'organisation des clubs mais c'est une opportunité pour les ligues de mieux connaître les joueurs de leur territoire.

Le bureau valide ces modifications. Elles seront adressées simultanément ce jour au Codir et aux délégués de l'AG.

### 3. Bilan des Test Events Natation Artistique, Water-Polo et Plongeon au CAO

Laurent Ciubini présente le bilan organisationnel des test Events qui se sont tenus au CAO du 3 au 10 mai 2024, en partenariat avec Paris 2024 et qui ont rassemblé 9600 spectateurs sur 8 jours.

- ✓ **La Coupe du Monde de Natation Artistique** a réuni respectivement 1305, 1793 et 2100 spectateurs les 3, 4 et 5 mai ; sachant que la jauge permise par Paris 2024 ne permettait pas d'aller au-delà de ce qui a été fait le 5 mai. Cet évènement a vocation à s'installer durablement au CAO à compter de 2026.
- ✓ **Le match de Water-Polo féminin France-USA** organisé par Paris 2024 le 6 mai avec une jauge supérieure à 2800 personnes, a réuni 2354 spectateurs.
- ✓ **Le Final 4 du championnat de France de Water-Polo masculin** les 7 et 8 mai a rassemblé respectivement 793 et 1375 personnes. Cette proposition d'organisation qui répondait à la demande de Paris 2024 a enregistré une affluence moyenne et n'a pas convaincu tous les dirigeants des clubs engagés ; ce format ne sera sans doute pas reconduit.
- ✓ **L'Open de Paris de Plongeon** du 8 au 10 mai, a quant à lui réuni une moyenne de 750 spectateurs par jour, ce qui constitue une affluence réduite mais exceptionnelle pour du Plongeon en France. Il y a un réel intérêt à organiser une épreuve internationale annuelle au sein du CAO après les Championnats d'Europe de 2026.

#### **Les points positifs :**

- ✓ Excellent déroulement des 4 périodes de tests
- ✓ Appropriation du CAO en configuration compétition
- ✓ Engouement autour de la billetterie
- ✓ Satisfaction générale des athlètes engagés dans toutes les disciplines
- ✓ Diffusion de toutes les disciplines en intégralité sur France.tv et Sport en France avec une prise en charge des coûts de production sur le budget de l'organisation

#### **Les point d'amélioration :**

- ✓ Accès au site sans la passerelle stade de France-CAO : c'est le point noir du dossier. Tous ceux accédant au site via le RER B se sont retrouvés à marcher entre 25 et 45 minutes. Ne pas communiquer pendant les JO sur cette possibilité (rester sur 13, 14 et RER D)
- ✓ Manque de volontaires côté Paris 2024 que la Fédération a suppléé au mieux
- ✓ Manque de signalétique aux abords du site malgré une collaboration avec Plaine Commune sur ce point

Julien Issoulié présente ensuite le bilan sportif de ces test events.

#### **Water-Polo féminin le 6 mai : Match amical FRA 6 / USA 12**

- ✓ Accueil de la meilleure équipe du Monde, triple championne du Monde en titre
- ✓ Intérêt d'observer les joueuses sous pression physique et mentale
- ✓ 2300 spectateurs ; première grosse expérience pour les françaises et qui a permis aux américaines de jouer avec motivation et détermination
- ✓ L'équipe de France progresse vraiment sur les phases défensives et la gestion du pressing adverse
- ✓ Offensivement il y a eu beaucoup de pression et donc une efficacité à trouver car les solutions sont présentes

#### **Water-Polo masculin les 7 et 8 mai : Final 4 du championnat de France**

- ✓ Des joueurs ravis de cette organisation jugée totalement professionnelle
- ✓ Le CN Marseille au-dessus. Effectif solide et confronté au haut niveau tout au long de la saison
- ✓ Noisy le Sec, équipe expérimentée mais qui peine à enchaîner
- ✓ Aix-en-Provence, équipe qui a bien géré la 1/2 finale pour tout miser sur la 3ème place. A noter 8 jeunes joueurs formés au club et Khasz, international présent au club depuis 8 ans
- ✓ Team Strasbourg qui termine 4ème après une saison régulière solide mais qui passe à côté des finales.
- ✓ Une finale d'intensité physique moyenne
- ✓ Un arbitrage correct mais qui prend trop d'importance pour les acteurs (clubs, arbitres) notamment sur les désignations.

**Coupe du Monde de Natation Artistique du 3 au 5 mai** : un bilan moyen mais un défi à relever sur la coach card

- ✓ Équipe Technique Elite : 4ème ; Équipe Acrobatique Elite : 6ème ; Équipe Technique junior : 5ème
- ✓ Solo Technique masculin : 6ème ; Solo Libre masculin : 7ème
- ✓ 1ère sortie sur l'année Olympique
- ✓ Essentiel de tester nos ballets en raison des changements récents de règlement et de codification
- ✓ La stratégie était de tester les chorégraphies sans dévoiler la stratégie de difficulté (notre coach card était délibérément plus basse)
- ✓ Un bilan positif sur les repères et l'expérience dans le bassin et la stratégie à faire évoluer (coach card, changement de chorégraphie en équipe libre pour amener de la surprise et être plus tendance)

**Open de Paris de Plongeon du 8 au 10 mai** :

- ✓ 1 médaille d'argent au 3m M pour Alexis Jandard.
- ✓ 1 médaille d'argent au 3m synchro M pour Jules Bouyer et Alexis Jandard
- ✓ 1 médaille de bronze au 10m synchro D pour Jade Gillet et Emily Hallifax
- ✓ 1 médaille de bronze au 10m synchro M pour Gary Hunt et Loïs Szymczak
- ✓ Beaucoup de plongeurs du top 5 mondial et qui seront aux JO cet été
- ✓ Des performances moyennes pour tous (périodes, peu d'entraînements sur le site)
- ✓ Plongeon sous pression (public, attentes, dimension de la piscine)
- ✓ Enchaînement difficile entre compétition aux USA et le Test Event

**Les points organisationnels à retenir** :

- ✓ Amène de la pression positive, importance de s'y habituer, gestion du bruit
- ✓ En Plongeon cela fait monter les notes
- ✓ Piscine de qualité, agréable, eau claire, adaptée à ce genre d'évènements
- ✓ Des points à améliorer pour les Jeux : éclairage, différence de température entre les bassins, odeurs de nourriture...
- ✓ Ambiance trop chaude dans la piscine : problématique des baies vitrées
- ✓ Lien avec les salariés techniques de P24 positif pour les équipes
- ✓ Très peu d'adaptabilité sur certains sujets (Matériel, aménagements)
- ✓ Manque de visibilité sur possibilité de s'entraîner au CAO (PL, NA) ; suite à l'intervention de la Ministre, possibilité de s'entraîner tous les samedis du mois de juin

Patrick Perez met l'accent sur le montant de billetterie exceptionnel réalisé sur ces test events.

Stéphane Metzger demande quel est le coût de mise à disposition du CAO pour la Fédération.

Laurent Ciubini répond que dans le cadre du contrat de délégation, la mise à disposition est gratuite de 0 à 7 jours ; du 8ème au 20ème jour : 4 000 euros/jour ; au-delà de 20 jours : 10 000 euros/jour. Reste à voir avec Récréa s'il n'y a pas d'autres coûts qui pourraient nous être facturés.

Lazreg Benelhadj souhaite souligner l'engouement de la part des enfants dionysiens lors de leur venue aux épreuves des test Events.

#### **4. Projet de collaboration européenne**

---

Julien Issoulié présente le projet de collaboration européenne pour la natation course, initié par les Fédérations allemande et hollandaise et auquel plusieurs nations vont participer. Ce regroupement se tiendra du 18 au 27 octobre 2024 au Centre Olympique de Potsdam en Allemagne, qui dispose d'un bassin technologique.

**Les objectifs** :

- Apprendre les uns des autres
- S'entraîner ensemble
- Apprendre à être un Champion

**Les sous - objectifs :**

- Amitié entre les athlètes
- Renforcer le développement Européen des juniors
- Connexions entre les entraîneurs pendant et après
- Prendre du plaisir, s'amuser dans le travail

**L'organisation sur place :**

- 2 entraînements/jour avec des groupes de Spécialité
- Les entraîneurs des pays tournent sur les groupes
- Des temps d'échanges sur l'entraînement
- Coaches Clinics le soir

**Les sélections :**

- CFJ, Chartres, compétitions internationales
- 8 meilleurs à l'IMP (4 filles / 4 garçons)
- 16/17 ans
- Pour les entraîneurs en fonction des nageurs

**Le financement :** - 20 k€ sur les économies des actions juniors car prises en charge par les organismes de formation professionnelle

---

**5. Avenant aux modalités de sélection « Séniors » 2023-2024 de Natation Artistique**

---

En raison d'une réelle concurrence la Fédération souhaite garder un nombre plus important de nageuses potentielles pour la place de remplaçante, à savoir 11 nageuses au lieu de 10, dont 3 remplaçantes :

« 5ème étape : Mai 2024 : à la suite du Test Event **sélection d'un collectif de 11 nageuses (8 titulaires et 3 remplaçantes) retenues pour la suite de la préparation olympique.**

Contenu : chorégraphies 2023/2024 »

Le bureau valide l'avenant aux modalités de sélection « Séniors » 2023-2024 de Natation Artistique.

---

**6. Point Assurance**

---

Antoine Fontaine rappelle le bilan intermédiaire des réponses reçues suite au dépôt de l'Appel d'Offres (cf PV Codir du 24 avril 2024).

- ✓ 6 réponses ont été reçues :
  - Maïf – 153k€
  - Howden/ Axa – 173k€
  - MDS Conseil / MMA – 157k€
  - WTW / Allianz – 201k€
  - Helmett / Generali – 272k€
  - Marsh / THHCC – Helvetia – 210k€
- ✓ Accompagnent tout au long de la procédure par Guillaume ALDIN, conseiller en assurances auprès de plusieurs fédérations, pour l'analyse technique des offres.
- ✓ La MAIF, AXA et MMA ont été reçues en entretien.
- ✓ Augmentation des primes par rapport aux tarifs actuels (+20% minimum) et une perte du partenariat.

Suite aux entretiens, la Fédération s'orienterait aujourd'hui vers l'offre formulée par la MAIF, sous réserve de la validation de la Commission des AO fédérale.

- ✓ Les chiffres clés :
  - RC : 0,20 € / licencié – (RCMS comprise)
  - IA : 0,15 € / licencié
  - Option complémentaire et SHN : 15,28 €
- ✓ Une couverture complète
- ✓ Une équipe dédiée qui s'appuie sur une solide connaissance du mouvement sportif (prise de contact avec la FF Triathlon)

Laurent Ciubini précise que la MAIF est intéressée sur l'aspect commercial avec une offre de service de prestation de service à hauteur 20 000 Euros HT. En termes de partenariat d'image la MAIF souhaite attendre la clôture des Jeux Olympiques pour l'ouverture de la négociation. L'objectif de la Fédération étant de négocier un contrat à hauteur de 100 à 120k€/an.

Ce contrat portant sur 4 ans dont 2 ans reconductibles, Gilles Sézional suggère que l'on rédige une clause de sortie afin de ne pas être totalement liés.

Laurent Ciubini précise qu'il n'y aura pas de clause d'exclusivité. La MAIF pourra être notre assureur principal mais que nous pourrions avoir un autre partenaire assureur par ailleurs.

## **7. Point sur les organisations fédérales**

---

Le Bureau valide la candidature de Cholet pour l'organisation des CF Interclubs Maîtres 2025.

## **8. Calendrier institutionnel**

---

- ✓ **Vendredi 31 mai et samedi 1<sup>er</sup> juin à Nice : Assemblée Générale**
- ✓ **Mercredi 26 juin 2024 à 14h00 : Bureau**

Gilles Sézional remercie pour les échanges et donne rendez-vous à toutes et à tous à Nice pour l'Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h20.

**La Secrétaire Générale**  
**Dominique CUPILLARD**

**Le Président**  
**Gilles SEZIONALE**